

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACTION JEUNES

Ambitions, missions et valeurs de la MJC

La MJC de Rabastens Couffouleux a pour ambition de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes et de faire que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

Elle a pour missions d'animer un lieu d'expérimentation et d'innovation sociale au plus près des habitants et d'offrir des services qui encouragent l'initiative, la responsabilité et la pratique citoyenne.

Elle est ouverte à tous, sans discrimination dans une ambiance de convivialité. Respectueuse des convictions personnelles elle s'interdit toute attache à un parti, un mouvement politique ou une confession.

Organisation de l'accueil de loisirs

L'action jeunes fonctionne en «structure ouverte», c'est à dire que les jeunes sont libres d'aller et venir sur la structure, avec l'autorisation de leurs parents.

Lorsque les jeunes arrivent à l'Espace Ados, ils doivent émarger la feuille de présence quotidienne en notant: nom, prénom, heure d'arrivée. Quand ils partent, ils notent l'heure de départ et signent.

Les sorties : Une inscription pour les sorties est indispensable. Pour qu'une inscription soit validée, il faut avec le paiement (si supplément demandé) joindre ou signer une autorisation parentale de sortie. Selon les activités, l'action jeunes peut être fermée lorsque le groupe est en séjour ou en sortie.

Conduite à respecter

Les participants sont tenus de respecter certaines règles :

- Respect des personnes
- Respect des locaux, et du matériel
- Respect des horaires, des consignes...
- Interdiction de fumer
- Interdiction d'apporter et/ou de consommer de l'alcool et des produits illicites.

Le non respect de ce règlement entraînera réparation et/ou le renvoi immédiat du jeune sans remboursement.

Encadrement

Deux animateurs jeunesse permanents de la MJC de Rabastens-Couffouleux.

Des stagiaires, des animateurs, des bénévoles et des prestataires peuvent venir renforcer l'équipe et nous permettent d'accueillir davantage de jeunes dans le respect de la législation de la DDCSPP.

Autorisation photo et image

J'autorise les animateurs de la MJC à prendre mon enfant en photo / vidéo et à les diffuser dans le cadre des actions de la MJC (affiches, journaux, site Facebook de la MJC, site internet de la MJC...).

Oui

Non

Signature du règlement de l'Action Jeunes : « lu et approuvé »

Responsable légal :

jeune :